

COMMUNE DE MANONCOURT-EN-WOEVRE
Compte rendu du conseil municipal du 16 septembre 2016



Absent : Damien Bouvier ; retard : Éric Spindler ; excusée : Françoise Gilbert ; les autres conseillers présents.

Modification de crédits au budget 2016 :

Le conseil municipal décide de modifier l'affectation dans les comptes, sans modification des totaux, afin de pouvoir honorer les dépenses prévues. Accepté à l'unanimité.

Travaux d'abattage et débardage :

L'ONF propose son assistance pour l'exploitation, l'abattage et le stérage des parcelles 1,3 et 17. Les travaux sont à réaliser fin septembre pour l'abattage.

Estimation : 70 m³ de bois d'œuvre (chêne et tremble)

Devis ONF assistance et expertise : 848.40 € TTC. Devis abattage et débardage par un bûcheron : 1470 € TTC. Accepté à l'unanimité.

Les modalités d'affouage seront définies après abattage.

Demande de subvention au Conseil Régional :

On peut solliciter une subvention de 20 % du montant HT des travaux pour un projet n'ayant pas fait l'objet de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Le conseil municipal décide de faire la demande sur les travaux de la toiture du local technique. Devis de 10 711.68 € TTC.

Assainissement :

Dans les semaines à venir (octobre ou novembre) la CCT doit faire une enquête de branchement de chaque maison afin d'évaluer au mieux les besoins du village en matière d'assainissement. La qualité de réponse à l'enquête déterminera la pertinence du choix du mode d'assainissement à réaliser dans les années à venir.

Divers :

- Électricité : les lampes de la rue du Petit Étang ont été remplacées fin juillet.
- Une partie de l'entretien des espaces verts est fait par le ST21 (service intercommunal de la CCT).
- Haies végétales en bordure du domaine public : les particuliers sont tenus de tailler régulièrement les haies afin de laisser libre le passage sur l'espace public. Le dégagement des bornes à incendie est obligatoire, elles doivent être visibles et accessibles par les pompiers.
- Les déchets verts : ils peuvent être déposés sur le terrain communal prévu à cet effet (côté Tremblecourt). Il est interdit de brûler et de déposer tout autre déchet.
- Brioches de l'amitié : l'AEIM propose comme chaque année les brioches la semaine du 3 au 9 octobre ; pour notre commune, les brioches seront proposées le samedi 8 octobre en journée.
- Fête patronale : rappel de la date : dimanche 6 novembre avec les forains.
- Commémoration du 11 novembre : Cette année, c'est la commune de Manoncourt qui organisera la cérémonie dans le cadre du SIS de la Côte en Haye, suivie d'un vin d'honneur.
- Décorations de Noël : Un atelier participatif sera organisé, bienvenue à toutes les bonnes volontés (date communiquée ultérieurement).
- La gendarmerie de Bernécourt a fermé ses portes définitivement au 31/08/2016. S'adresser désormais à celle de Liverdun ; téléphone : 03 83 24 53 12.
- Monsieur Jean Loctin et Madame Corinne Lalance tiendront une permanence à la mairie le samedi 5 novembre 2016 à 11 h00 pour rencontrer les habitants.
- Le cercle généalogique du Toulinois fête ses 30 ans au Château Corbin à Liverdun le 15 octobre. Vous êtes invités à l'exposition.

RAPPEL DU CODE DE LA ROUTE :

Vitesse limitée à 50km/h en agglomération et priorité à droite aux intersections, sauf indication contraire.

Toutes les rues du village sont concernées. Il est même fortement conseillé d'adapter sa vitesse au manque de visibilité et à la configuration des lieux.

Des riverains passent régulièrement en mairie signaler vitesses excessives et refus de priorité.